Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation

Band: 10 (1971)

Heft: 39

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vous représentez une usine ou une société suisse... Vous importez régulièrement des produits suisses... Vous aimeriez pouvoir disposer de vos marchandises dans les plus brefs délais chez vos clients...

... Nous sommes en mesure de vous aider

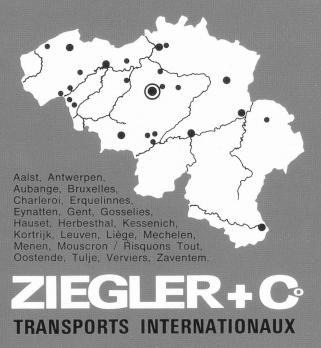
Nos correspondants suisses se chargent de prendre tous les contacts et de choisir le moyen de transport le plus approprié...

Car nous transportons par la route, par chemin de fer et par fret aérien.

Et si vous importez des vêtements, nous disposons de véhicules spécialement adaptés pour le transport de confection

Vous nous dites seulement ce qui doit être expédié, quand, comment et où.

Pour tout le reste, vous pouvez nous faire confiance...



PREMIERE EXPOSITION SUR LE TRAVAIL DES PIONNIERS SUISSES A L'ETRANGER

A l'occasion du 50° anniversaire du CONGRES DES SUISSES DE L'ETRANGER qui se tiendra du 25 au 27 août 1972 à Berne, la Kramgasse sera le rendez-vous suisse, et organisera dans les 100 vitrines et à l'intérieur de ses magasins, sous ses arcades, une grande exposition sur le travail et les œuvres des Suisses de l'étranger, durant tout le mois d'août 1972.

Cette exposition est ouverte à toute firme, toute agence ou institution suisse et à tout artiste suisse établi à l'étranger. Les œuvres ou le matériel doivent parvenir à Berne au plus tard fin juillet 1972. Les locaux seront mis gracieusement à la disposition des exposants et les frais de décoration seront à la charge des organisateurs. Seuls les frais de transport et d'assurance seront supportés par les exposants.

Formulaires d'inscription et conditions disponibles auprès de nos Ambassades et Consulats et de l'éditeur du COURRIER SUISSE.

Courrier des lecteurs

UN SUISSE DE BELGIQUE RENTRE AU PAYS NOUS ECRIT LES LIGNES SUIVANTES :

« Les Suisses de Belgique sont des privilégiés, en ce sens qu'ils peuvent se rendre facilement et sans grands frais en Suisse et que d'autre part ils trouvent en Belgique une atmosphère de liberté qu'on retrouve difficilement ailleurs, y compris en Suisse. Il est certain toutefois qu'un organe tel que le COURRIER SUISSE constitue un lien permanent entre tous les membres de la colonie et leur apporte la conscience d'appartenir à une communauté à laquelle chacun est heureux et fier d'appartenir.

» Avec tous mes bons vœux pour l'avenir! »

D.D.

Si vous avez des amis ou relations intéressés par le COURRIER SUISSE et qui ne le reçoivent pas, signalez-le nous en nous indiquant leur nom, leur adresse et leur nationalité.